

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren  
Delibero Erregistroaren Agiria**

OBJET / GAIA

**Tarifs 2020 droits de  
place et occupation  
domaine public**

-----  
**DATE DE CONVOCATION :**  
**DEIALDIAREN DATA :**  
21 octobre 2019  
-----

Nombre de conseillers en  
Exercice / ordezkarien kopuru  
orokorra : 29

Nombre de présents / 23  
hor zirenak:

Nombre de votants / 27  
bozkatu dutenak :

**SEANCE DU 28 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit octobre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVÈZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othatceguy, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Bernadette Remeau, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Vincent Bru, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Peio Etcheleku, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Roger Barbier, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Argitxu Hirigoyen à M. Vincent Goytino, M. Peio Etcheleku à M. Frédéric Bardin, M. Roger Barbier à Mme Bernadette Remeau, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Véronique Larronde est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de M. le Maire, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe ainsi qu'il suit les tarifs des droits de place et d'occupation du domaine public pour l'année 2020 :

Taxis	80 €/an
Parking du mur à gauche	4,50 €/m <sup>2</sup>
Place Sorhainde	12 €/m <sup>2</sup>
Fêtes patronales	6 €/m <sup>2</sup> à l'exception de la journée de la braderie
Chapiteau	< à 30 m <sup>2</sup> : 55 € > à 30 m <sup>2</sup> : 55 € + 2 € par m <sup>2</sup> supplémentaire au-delà des 30 m <sup>2</sup>
Comptoir	Forfait : 25 €
Occupation domaine public	
a) Terrasses	
- Restaurateurs	73 € le m <sup>2</sup> et par an
- Débit de boissons	62 € le m <sup>2</sup> et par an
b) Etalages, présentoirs, cartes postales, soldes, portants (vêtements)	52 €/élément/an pour les 2 premiers, puis 31 € par élément suivant avec un maximum de 4 éléments au total

c) Etalage denrées périssables (fruits, légumes, fleurs...)	32 € le mètre linéaire
d) Panneaux publicitaires	83 € par an (1 m <sup>2</sup> maximum)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



  
**Christian DEVÈZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 30/10/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 30/10/2019